

PUBLIC VISÉ :

Cette formation s'adresse aux particuliers et aux entreprises.

La certification s'adresse aux managers responsables d'équipes ou de projets, impliqués dans un ou plusieurs processus d'intégration de l'IA ACT au sein d'une organisation privée ou publique.

PRÉ REQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION :

Niveau 6 et/ou au moins 10 ans d'expérience professionnelle comme manager d'équipe ou comme chef de projet.

Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du Référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

COMPÉTENCE(S) VISÉE(S) / OBJECTIF(S) OPÉRATIONNEL(S) :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de conduire un processus de mise en conformité dans le cadre de l'IA ACT au sein d'une organisation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S) :

- Acquérir les fondamentaux de l'IA, définition, algorithmes et Machine Learning et Deep learning - définition et applications, IA génératives ou la à usage général.
- Intégrer les risques liés à l'IA et les besoins de régulation
- Assimiler le contenu de l'IA ACT, :
 - Articles ,
 - annexes,
 - calendrier des mises en applications,
 - Gouvernance Europe et Etats membres
- Conduire un processus de mise en conformité sur les différents types de risques

IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

OUTIL(S) PÉDAGOGIQUE(S) :

Durant la formation, les stagiaires apprendront à atteindre les objectifs opérationnels et les compétences de la formation au moyen :

- De cours sur les différentes composantes de la formation.
- De QCM et d'exercices durant le parcours de formation pour tester l'acquisition des connaissances.
- De mises en situation sur des cas concrets.



DURÉE ET MODALITÉ D'ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : la formation s'effectue sur deux journées de 7 heures.

Organisation et lieux :

- **Pour les particuliers.** A distance, en synchrone pour la partie cours sous forme de classe virtuelle sur la plateforme Teams de Microsoft en majeur et les plateformes Google Meet et Zoom en cas de dysfonctionnement.
- **Pour les entreprises.** A distance ou en présentiel avec découpage possible. En cas de présentiel, en intra entreprise chez le commanditaire ou dans les locaux de l'IA ACADEMIE.

Taille des groupes : maximum 12 pour les particuliers, maximum 15 pour les entreprises. Minimum 1.

Dates : définies avec l'apprenant pour les particuliers, avec le commanditaire pour les entreprises.



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

Taille des groupes : maximum 12 pour les particuliers, maximum 15 pour les entreprises. Minimum 1.

Dates : définies avec l'apprenant pour les particuliers, avec le commanditaire pour les entreprises.

ACCESSIBILITÉ & PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP :

En distanciel toutes les conditions sont requises pour que les personnes en situation de handicap soient formées dans les mêmes conditions que les autres participants.

Pour les formations en présentiel, les locaux de l'IA ACADEMIE sont aux normes pour accueillir les personnes en situation de Handicap. Si vous êtes une personne en situation de handicap, n'hésitez pas à nous le signaler via notre page « contact » ou en nous appelant au 01 45 24 04 08.

Notre référent handicap : **Gabriel MONERA** gabriel.monera@iaacademie.fr

A suivi une formation via l'AGEFIPH (l'association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

DÉLAI D'ACCÈS :

11 jours ouvrés.

TARIFS :

Prix publics de la prestation pour les deux journées de formation :

Particuliers : Prix public de la formation : **1760,00 € TTC**

Entreprises : Pour un groupe (maximum de 15 personnes) : **9 500,00 € HT (TVA à 20%)**



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

DÉROULÉ ET PROGRAMME DE LA FORMATION :

1ère journée	Séquence	Contenu	Méthode pédagogique
Module 1 (matin, de 9h00 à 12h30)	Fondamentaux de l'IA	Rappels des fondamentaux de l'IA : Définition et rôle de l'IA, Machine Learning (ML) et Deep Learning (DL) IA classique, IA générative ou à usage général (GPAI), éléments de prospective.	Cours. Exercices corrigés. Classe virtuelle : PC ou MAC, Plateforme collaborative Teams, Google Meet ou Zoom. Possibilité présentiel si entreprise.
Module 2 (après-midi, de 13h30 à 17h00)	Biais et risques	Les principaux risques associés à l'IA : Biais dans les modèles, exemples, périmètres non couverts, outils d'explicabilité des algorithmes.	Cours. Exercices corrigés. Classe virtuelle : PC ou MAC, Plateforme collaborative Teams, Google Meet ou Zoom. Possibilité présentiel si entreprise.
2ème journée	Séquence	Contenu	Méthode pédagogique
Module 3 (matin, de 9h00 à 12h30)	l'IA ACT	Objectif et définition, Champ d'application, Gestion des risques dans la loi sur l'IA : Classification des risques, Cas particuliers des IA à usage général (GPAI), Exigences de conformité, Normes harmonisées pour les risques élevés Calendrier, outils disponibles : Vérificateur de conformité, Bacs à sable, Gouvernance : UA et Etats membres, sanctions.	Cours. Exercices corrigés. Classe virtuelle : PC ou MAC, Plateforme collaborative Teams, Google Meet ou Zoom. Possibilité présentiel si entreprise.
Module 4 (après-midi, de 13h30 à 14h00)	Conduite de processus de mise en conformité	Conduite d'une mise en conformité d'une IA à haut risque. Conduite d'une mise en conformité d'une IA à usage général. Conduite des mises en conformités des autres types de risque. Etude de cas sur une mise en conformité. Normes sectorielles et attestation de conformité.	Cours. Exercices corrigés. Classe virtuelle : PC ou MAC, Plateforme collaborative Teams, Google Meet ou Zoom. Possibilité présentiel si entreprise.

MOYEN D'ENCADREMENT :

Responsable du programme : Dominique MONERA, ancien Elève de l'Université Paris Dauphine, Docteur en finance et titulaire d'un master II de mathématiques appliquées. Au cours de son parcours comme enseignant en mathématiques à l'Université Paris Dauphine et comme cadre dirigeant au sein du secteur financier (Etablissement de crédit, banque et assurance), il a créé et dirigé plusieurs équipes d'ingénieurs et mis en place un grand nombre d'algorithmes dans les domaines du risque, du marketing et de la relation client.

IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

Dominique a obtenu plusieurs prix pour l'utilisation des algorithmes dans la gestion de la relation client et est l'auteur d'un ouvrage paru le 7 mars 2019 aux Editions Fabert : L'Intelligence Artificielle et le Management. Il a fondé l'IA ACADEMIE à destination des managers, sur les sujets relevant de l'Intelligence Artificielle.

Formateurs professionnels : L'IA ACADEMIE peut avoir recours à des formateurs spécialisés, alliant une expertise en IA et une expérience en entreprise de management d'équipes lourdes.

Responsable technique : **Cédric DUFAY**, développeur Internet et spécialiste en marketing digital. Directeur de l'entreprise Markfly, spécialisée en Marketing Digital. A conçu le site IA ACADEMIE, dont l'outil transactionnel de l'IA Encyclopédie, et en effectue l'infogérance.

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Classe virtuelle avec outil collaboratif en majeur Teams de Microsoft. En suppléants : Google Meet, Zoom, Webex.
- Ouverture de l'accès internet à l'IA Encyclopédie, copyright IA ACADEMIE, par identifiant et mot de passe.
- En présentiel pour les entreprises le désirant, mise à disposition d'une salle équipée de PC et d'un écran TV au sein des locaux de l'IA ACADEMIE.
- Possibilité de formation face à face avec un formateur.
- Mises en situation sur 5 à 10 cas concrets.
- Répartition pédagogique : 50 % de pratique, 50 % d'apports théoriques en base. Cette répartition pédagogique peut varier dans le cas des entreprises.
- Les cours sont interactifs. La participation active et l'expérimentation des participants est privilégiée.
- Les supports de formation sont remis aux apprenants à la fin de chaque session de formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

L'évaluation des acquis est effectuée au moyen d'une étude de cas concrète en fin de formation selon quatre critères d'évaluation. Chaque critère évalue une compétence qui doit être acquise au moins à 70 %.



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

LISTE DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES SUR L'ÉTUDE DE CAS EN FIN DE FORMATION :

Critères d'évaluation	Note (sur une échelle de 1 à 5)
<p>Critère 1 : A partir de l'analyse du cas d'usage sur une IA à haut risque ou à usage général, le candidat identifie les actions à conduire afin de mettre en conformité l'IA relative au cas d'usage.</p>	
<p>Critère 2 : Le candidat recense les points de vérification techniques relatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la catégorie de risque auquel se réfère l'IA du cas d'usage - Aux conformités requises par le règlement - Au calendrier à respecter selon les mises en application du règlement relatives à l'IA en objet. - Le statut de l'entreprise à la source du cas d'usage vis-à-vis du règlement. <p>Le candidat édite une liste précise des conformités à vérifier, un guide et une check list.</p>	
<p>Critère 3 : Le candidat évalue les besoins nécessaires à la mise en place du processus de conformité : structure de l'équipe, gouvernance interne, budget.</p>	
<p>Critère 4 : Le candidat met en place le processus de conformité sur les éléments requis par le règlement. Il détaille chaque étape en spécifiant l'objectif requis, les actions à conduire pour l'atteindre et les modalités d'audit à effectuer.</p> <p>En cas de haut risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système de Gestion des Risques - Gouvernance des Données - Documentation technique - Gestion de la qualité - Traçabilité et transparence - Surveillance humaine - Robustesse et Cybersécurité <p>En cas de GPAI :</p> <p>Transparence des données d'entraînement Documentation technique Publication des résumés des données utilisées</p> <p>Mise en adéquation avec les normes sectorielles existantes Le candidat produit une déclaration de conformité</p>	

Chaque critère doit obtenir au moins une note de 70 % (ce qui correspond à 3,5/5) pour considérer que chaque compétence est acquise.

Note globale moyenne
(sur une échelle de 1 à 5)

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE : Monsieur MONERA Dominique

Contact : dominique.monera@iaacademie.fr

Plancher : 1

Plafond : 12 (particuliers), **15** (entreprise)

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Monsieur MONERA Gabriel

Contact : gabriel.monera@iaacademie.fr

RÉFÉRENT TECHNIQUE : Monsieur DUFAY Cédric

Contact : contact@iaacademie.fr



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Île-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)